

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion ordinaire du 31 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le **TRENTE-ET-UN** du mois de **MARS**, le Conseil municipal de la commune d'AIRVAULT, régulièrement convoqué, s'est réuni à 20 heures, en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Maire d'AIRVAULT.

17 Conseillers présents : FOUILLET Olivier, JOZEAU Jacky, CHARRIER Maryse, GUILBOT Dominique, MANCEAU Mattieu, PARTHENAY Frédéric, CHABAUTY Viviane, DAMBRINE Frédérique, BARIGAULT Véronique, BERTRAND David, BRAUD Françoise, CHAUFOURNIER Joelle, DERBORD William, DURAND Ludivine, FAURE Sébastien, LIAGRE Sandrine, ROUSSEAU Huguette.

2 Votants par procuration ayant donné procuration à
ROCHER Lucette ayant donné procuration à FOUILLET Olivier
BECUE Patrice ayant donné procuration à BRAUD Françoise

4 Excusés :

GOURDON Samuel, METREAU Jacques, PIGNON Céline, NOBLET-HORTET Sylvie

M Viviane CHABAUTY a été élue secrétaire de séance.

Documents budgétaires transmis au Conseil municipal le 18 mars 2025

Date de la convocation : le mercredi 26 mars 2025

Date de publication : le mercredi 2 avril 2025

FINANCES - 7.1 AFFAIRES BUDGETAIRES

AFFECTATION DES RESULTATS DEFINITIFS 2024 DU BUDGET ANNEXE SPIC - ENERGIE RENOUVELABLE – PRODUCTION VENTE ENERGIE - COMMUNE D'AIRVAULT

DEL 2025-022

M. le Maire expose :

Chaque année, le Conseil municipal doit procéder à l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice précédent afin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement, qui représente le cumul du résultat d'investissement et le solde des restes à réaliser.

Il présente les résultats du budget annexe SPIC ENERGIE RENOUVELABLE – PRODUCTION VENTE ENERGIE de la Commune d'Airvault pour l'exercice 2024 comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	Report de déficit de fonctionnement au 31 décembre 2023	104 630.82
	Opérations de l'année 2024	
Recettes de fonctionnement	95 854.32	1 542.29
Dépenses de fonctionnement	97 396.61	(déficit)
	Déficit de fonctionnement constaté au 31-12-2024	106 173.11

SECTION D'INVESTISSEMENT		
	Report de L'excédent au 31 décembre 2023	136 839.48
	Opérations de l'année 2023	
Recettes d'investissement	1 168.14	1 168.14
Dépenses d'investissement	0.00	
	Excédent d'investissement constaté au 31-12-2024	138 007.62

Les résultats du budget annexe SPIC ENERGIE RENOUVELABLE – PRODUCTION VENTE ENERGIE de la Commune d’Airvault pour 2024 font ressortir :

- Un déficit de fonctionnement de 106 839.48€
- Un excédent d’investissement de 138 007.62 €

✓ **M. le Maire propose d’affecter les résultats comme suit :**

- Report du résultat de fonctionnement au 002 (D) : 106 173.11€
- Report du résultat d’investissement au 001 (R) : 138 007.62€

✓ **Après en avoir délibéré, le Conseil municipal valide l’affectation des résultats 2024 du budget annexe SPIC ENERGIE RENOUVELABLE - PRODUCTION VENTE ENERGIE à l’unanimité des membres présents ou représentés.**

Pour extrait certifié conforme, le 1^{er} avril 2025

Viviane CHABAUTY
Secrétaire de séance,



Olivier FOUILLET
Maire d’Airvault



AR-Préfecture

079-200085785-20250403-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 03-04-2025

Publication le : 03-04-2025

~ 2 ~



Le Maire,

Olivier FOUILLET